Niveau(x) d'enseignement : 9 Numéro EDUQ : 9370060
Centre d'intérêt : 917

Gagnon, Céline

Programme Initiation aux métiers non traditionnels / [conception, rédaction et réalisation, Céline Gagnon] -- [Québec] : Direction de la formation générale des adultes, 1991
ix, 96 p. ; 28 cm.

Code : 9192-6025; 38-7817 Bibliogr. : p. 95-96 Glossaire.

ISBN 2-550-15880-6

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province) Direction de la formation générale des adultes

Descripteur(s) : Formation professionnelle * Programme de formation * Femme * Andragogie * Education des adultes

Identificateur(s) de sujet : Emploi non traditionnel * Initiation aux métiers non traditionnels (Programme)

A la suite de la présentation du document, la problématique de même que le but et les objectifs du programme **Initiation aux métiers non traditionnels** sont précisés. L'intention andragogique et les personnes à qui s'adresse le programme sont ensuite décrites. Quant à l'ensemble des objectifs et des contenus de formation, il est élaboré dans les volets de formation. Le programme compte trois volets de formation distincts : volet I- les femmes devant les réalités des métiers non traditionnels, volet II- l'exploration en secteur non traditionnel, volet III- le plan d'intégration professionnelle. Ces volets sont eux-mêmes répartis en différents modules. Pour chacun des modules, les composantes suivantes ont été retenues : le volet auquel il appartient, sa durée et le nombre d'unités, un texte d'introduction qui comprend une description de la fonction du module, de sa structure et de l'approche andragogique proposée, l'objectif terminal de comportement avec des précisions sur le comportement attendu, les conditions d'évaluation, les critères généraux de performance, des précisions sur le comportement attendu, les critères particuliers de performance, les objectifs intermédiaires avec leurs éléments de contenu.

Type de document :

PROGRAMME

INITIATION AUX MÉTIERS NON TRADITIONNELS

Septembre 1991

137A060

PROGRAMME

INITIATION AUX MÉTIERS NON TRADITIONNELS

Direction générale des programmes
Direction de la formation générale des adultes

REMERCIEMENTS

De précieuses collaborations se sont développées pendant la réalisation du présent document. Les personnes dont les noms suivent sauront reconnaître leur apport au fil des prochaines pages.

Comité de validation

Francine Paquin, conseillère pédagogique
Commission scolaire des Laurentides

Michèle Gélinas, conseillère pédagogique
Commission scolaire de l'Industrie

Jean-Claude Mailhot, conseiller pédagogique
Commission scolaire de Trois-Rivières

Consultantes et consultant

Charlotte Dubé, enseignante
Commission scolaire de Rivière-du-Loup

Christiane Pelletier, enseignante
Commission scolaire de Rivière-du-Loup

Margot Pinard, enseignante
Commission scolaire de Trois-Rivières

Marc Lemieux, ressources humaines — formation

Personne-ressource pour l'évaluation

Marc Leduc, coordonnateur
division de l'évaluation en formation générale pour les adultes
Direction du développement de l'évaluation
Direction générale de l'évaluation et des ressources didactique

Comité de coordination des programmes

Solange Trudel, responsable de la mise à jour du programme Formation préparatoire à l'emploi (F.P.E.)
Commission scolaire Saint-Eustache

Michel Lauzon, responsable de la mise à jour du programme Transition- Travail (T.T.)
Commission scolaire du Goéland

Marlène Gagnon, responsable de la mise à jour du programme Mise à niveau (M.A.N.)

Conception, rédaction et réalisation

Céline Gagnon, agente de recherche
Service de l'éducation des adultes
Commission scolaire régionale de Chambly

Responsable de la production à la Direction générale des programmes (ministère de l'Éducation)

Diane Grimard
Service de la formation générale
Direction de la formation générale des adultes

Traitement de texte

Lise Martel, agente de bureau
Service de l'éducation des adultes
Commission scolaire régionale de Chambly

Jacques Blouin
Direction de la formation générale des adultes

GLOSSAIRE

La définition de certains termes utilisés dans le présent document en facilitera la lecture. Il s'agit de définitions opérationnelles utiles dans le présent contexte.

- **Apprentissage intégré**

  Résultante d'un cheminement d'évolution qui peut se traduire entre autre par l'acquisition de connaissance, le développement d'habileté, l'adoption de nouvelles valeurs, de nouvelles attitudes, de nouvelles orientations cognitives, de nouveaux intérêts ou d'un savoir-être. (Legendre, Rénald, Dictionnaire actuel de l'éducation, Larousse 1988, p. 36)

- **Approche andragogique**

  Court texte décrivant les principes éducatifs ainsi que les intentions andragogiques ayant déterminé la définition des objectifs ainsi que la structure du module de formation. Ce texte explique brièvement comment ces principes et ces intentions pourront être pris en coonsidération lors du déroulement des diverses activités de formation.

- **Fonction du module**

  Texte plus ou moins succinct, selon les besoins de la situation, et décrivant les éléments suivants:

  - le contexte à l'intérieur duquel se situe l'objet de formation du module;

- la problématique justifiant l'importance de la formation relativement à cet objet;

- la situation du module à l'intérieur du programme d'études, le lien entre ce module et l'ensemble des modules dudit programme d'études;

- les principales caractéristiques des groupes visés ayant été prises en considération;

- tout autre propos servant à expliquer le rationnel servant de fondement au module de formation élaboré.

- Intervention féministe

Nouveau mode d'appréhension de la réalité sociale et psychologique des femmes, nommé dans les ouvrages américains: "feminist therapy".

Postulat

- Accent sur l'action et sur la conscientisation plutôt que sur l'introspection.

- Affirmation de soi.

- Égalité des droits pour les hommes et pour les femmes.

- Métier non traditionnel

Métier, emploi ou profession ou l'on trouve moins de 33 p. 100 des femmes exerçant ces métiers, emplois ou professions.

• Modélisation:	Apprentissage par l'exemple. Cette forme d'apprentissage est basée sur un sentiment positif à l'égard du modèle. Apprentissage privilégié en ce qui concerne le développement des attitudes.
• Module	Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif terminal et des objectifs intermédiaires. Les éléments suivants peuvent aussi être associés à un module: des éléments de contenu, des activités de formation et d'apprentissage, des éléments d'évaluation formative et sommative[1].
• Objectifs généraux	Expression des intentions éducatives en catégories de compétences à développer chez l'adulte. Ils servent d'orientation et de regroupement aux objectifs opérationnels[2].
• Objectifs opérationnels	Traduction des intentions éducatives en termes précis, utiles et pratiques pour la formation, l'apprentissage et l'évaluation[3].

1. Lemieux, Marc. Guide de rédaction du matériel didactique d'apprentissage de formation générale. Direction de la formation générale aux adultes, Mars 1991.
2. Ibid.
3. Ibid.

• Objectifs terminaux	Ils servent de cibles aux apprentissages directement nécessaires pour développer chacune des compétences. Objectifs-clés d'une formation. Ils servent également de référence formelle à la formation, à la sanction des études et à la reconnaissance des acquis expérientiels.
• Objectifs intermédiaires	Ils servent de points de repère aux apprentissages préalables à ceux directement requis pour l'atteinte de l'objectif terminal. Ces objectifs permettent de combler l'écart entre ce que l'adulte sait et ce qu'il devrait savoir pour entreprendre correctement les apprentissages requis par l'objectif terminal ou opérationnel de premier niveau. Ils sont définis selon trois grandes catégories de savoirs: savoir, savoir-être et savoir-faire[4].
• Programmation neuro-linguistique	Modèle pragmatique de communication et d'intervention, proposant des structures génératrices de changement positif et de relation d'aide.

[4] Ibid.

- **Structure du module**

  Résumé décrivant les éléments suivants:

  - les principales étapes de la démarche d'apprentissage décrite en séquence;
  - le contenu bref correspondant à chacune de ces étapes;
  - quelques éléments de justification de la séquence proposée lorsque cela semble éclairant ou nécessaire.

- **Volet**

  Ensemble du module constituant un sous-ensemble de programme.

Table des matières

Présentation 1

Tableau des modules et des unités 3

Problématique 4

Buts de la mise en oeuvre du programme 8

Objectifs du programme 8

Intention andragogique 9

À qui s'adresse le programme 11

Volet I Les femmes devant les réalités des métiers non traditionnels 12

Module 1 Activité non traditionnelle et condition féminine 13
Module 2 Connaissance et affirmation de soi 23
Module 3 Instrumentation particulière 33

Volet II L'exploration en secteur non traditionnel 36

Module 1 Information scolaire et professionnelle 37
Module 2 Atelier d'exploration en milieu scolaire ou en entreprise 45
Module 3 Découverte de modèles 52
Module 4 Stage 58

Volet III Le plan d'intégration professionnelle 63

Module 1 Choix professionnel 64
Module 2 Plan d'action 72
Module 3 Recherche d'emploi 79

Bibliographie 88

PRÉSENTATION

Le présent document contient l'ensemble du programme d'initiation aux métiers non traditionnels. Les différentes parties de l'ouvrage sont à la fois liées et indépendantes. Les volets peuvent donc être abordés sélectivement ou dans leur enchaînement logique.

À la suite de la présentation du document, la problématique de même que le but et les objectifs du programme sont précisés. L'intention andragogique et les personnes à qui s'adresse le programme sont ensuite décrites. Quant à l'ensemble des objectifs et des contenus de formation, il est élaboré dans les volets de formation.

Le programme compte trois volets de formation distincts qui se présentent comme suit:

- Volet I Les femmes devant les réalités des métiers non traditionnels;
- Volet II L'exploration en secteur non traditionnel;
- Volet III Le plan d'intégration professionnelle;

Ces volets sont eux-mêmes répartis en différents modules (voir le Tableau des modules et des unités). Pour chacun des modules, les composantes suivantes ont été retenues:

- le volet auquel il appartient;
- sa durée et le nombre d'unités;
- un texte d'introduction qui comprend une description de:
  - la fonction du module;
  - la structure du module;
  - l'approche andragogique proposée;

- l'objectif terminal de comportement, accompagné des précisions suivantes:
  - . le comportement attendu;
  - . les conditions d'évaluation;
  - . les critères généraux de performance;
  - . des précisions sur le comportement attendu;
  - . les critères particuliers de performance;
- les objectifs intermédiaires, qui s'associent à leurs éléments de contenu.

INITIATION AUX MÉTIERS NON TRADITIONNELS (I.M.N.T.)

TABLEAU DES MODULES ET DES UNITÉS

VOLET I LES FEMMES DEVANT LES RÉALITÉS DES MÉTIERS NON TRADITIONNELS

MODULE	HEURES	UNITÉS	CODE
1. Activité non traditionnelle et condition féminine	30 heures	2	XPA 151
2. Connaissance et affirmation de soi	30 heures	2	XPA 152
3. Instrumentation particulière	30 heures	2	XPA 143

VOLET II L'EXPLORATION EN SECTEUR NON TRADITIONNEL

MODULE	HEURES	UNITÉS	CODE
1. Information scolaire et professionnelle	105	7	XPB 141
2. Atelier d'exploration non traditionnel	120	8	XPB 142
3. Découverte de modèles	15	1	XPB 143
4. Stage	30	2	XPB 144

VOLET III LE PLAN D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE

MODULE	HEURES	UNITÉS	CODE
1. Choix professionnel	15	1	XPC 151
2. Plan d'action	15	1	XPC 152
3. Recherche d'emploi	30	2	XPC 153

PROBLÉMATIQUE

Cinquante ans après l'obtention du droit de vote des femmes, l'histoire de la condition féminine est toujours ponctuée de mouvements importants et de transformations sociales majeures. Ces transformations sont souvent accompagnées de gains considérables, tout comme de périodes d'errance, d'ajustements et de mises au point. L'arrivée massive des femmes sur le marché de l'emploi en témoigne. Selon Statistique Canada, le nombre de femmes exerçant un travail rémunéré a doublé au cours des 20 dernières années.

Les femmes comme les hommes travaillent aujourd'hui par nécessité économique. Les femmes désirent un emploi pour être en mesure de satisfaire à leurs besoins à même leurs propres revenus. Ainsi, le travail rémunéré fait maintenant partie intégrante de la vie d'une majorité de femmes.

Il semble bien que nous assistions présentement à un mouvement irréversible lié de près aux conjonctures familiales et sociales qui marquent les années quatre-vingt-dix. En l'an 2000, on prévoit qu'une personne active en matière d'emploi sur deux sera une femme. En fait, le taux d'activité des Québécoises sur le marché du travail a doublé depuis 1951[5].

Toutefois, les diverses études sur la situation économique des femmes démontrent clairement que le fait d'occuper un emploi n'est pas en soi une garantie de conditions de vie favorables. Les deux tiers des adultes vivant actuellement sous le seuil de la pauvreté sont des femmes[6]. Le travail rémunéré ne signifie donc libération et autonomie que s'il apporte une valorisation psychologique et économique.

---

5. Statistique Canada, Statistiques chronologiques sur la population active, chiffres réels, facteurs saisonniers et données désaisonnalisées 1985, 1986, catalogue 71-201, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, février 1986-1987, pp. 265-266.

6. Canada, Conseil national du bien-être social, Profil de la pauvreté 1985, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, octobre 1985.

Depuis une vingtaine d'années, les femmes ont fortement accru leur présence dans les professions où elles étaient déjà majoritaires. C'est ainsi qu'elles sont toujours concentrées dans cinq groupes professionnels où, par rapport à leurs collègues masculins, elles occupent des emplois précaires, subalternes et sous-rémunérés. La rémunération moyenne des travailleuses québécoises est nettement inférieure à celle de leurs collègues masculins[7].

Par ailleurs, de nouvelles dimensions viennent s'ajouter aux difficultés éprouvées par les femmes sur le marché du travail, notamment l'apparition de nouvelles technologies et la mondialisation des marchés. Au cours de la prochaine décennie, ces phénomènes accentueront encore davantage la concurrence et provoqueront une mutation importante du marché du travail. Les emplois traditionnellement occupés par les femmes se révèlent les plus vulnérables à cet égard.

Les femmes seront moins soumises aux aléas de l'économie lorsqu'elles pourront participer pleinement à tous les secteurs d'emploi. La diversification des emplois doit donc être envisagée, dans un contexte d'amélioration de la condition économique des femmes, comme un moyen d'atteindre l'égalité professionnelle et salariale.

D'ici l'an 2000, l'égalité en matière d'emploi se concrétisera-t-elle?

C'est manquer de réalisme que de croire que seul le temps arrangera les choses. À preuve, l'absence de toute croissance significative de la présence des femmes dans les métiers spécialisés[8] depuis les années soixante-dix. Autant en 1981 qu'en 1971, on retrouve moins de 1 p. 100 de la main-d'oeuvre féminine exerçant des métiers de cols bleus.

Vivant dans un contexte où l'héritage culturel propose toujours une division des tâches selon le sexe, les femmes n'ont pas encore vraiment accès à ce monde d'hommes. Elles n'en connaissent presque pas les rouages. En outre, elles ont eu peu d'occasions de faire l'expérimentation des outils et des techniques en usage dans ces

---

7. Statistique Canada, Gains des hommes et des femmes, 1985, catalogue 13-217, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1987, tableau 2.

8. BOOTHBY, Daniel, Le retour des femmes sur le marché du travail et les programmes de formation, le cas du Canada, étude préparée par le Conseil économique du Canada, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1986.

emplois ou d'exercer certains pouvoirs s'y rattachant. Si l'on qualifie ces emplois de non traditionnels, c'est justement qu'ils sont très éloignés des activités que les femmes ont jusqu'ici exercées. En conséquence, les femmes ont beaucoup de rattrapage à effectuer, pour accéder à ces emplois.

De plus, de nombreux mythes hantent encore la vie quotidienne dans ces secteurs. Les femmes ont besoin d'explorer ces domaines, d'en connaître davantage, de dissiper certaines craintes et de se faire confiance. Ce sont là des préalables à leurs choix professionnels.

Une étude récente, menée auprès de plus de 800 travailleuses exerçant un emploi non traditionnel, révèle que ces femmes connaissent une situation professionnelle avantageuse et se considèrent, en majorité, très satisfaites de leur situation. Elles sont satisfaites de leur salaire, de leurs conditions de travail, des tâches qu'elles accomplissent, du prestige qu'elles en retirent et des relations de travail qu'elles y développent. Elles se disent épanouies et confirment la compatibilité de leur vie privée avec leurs engagements professionnels[9].

Le programme d'initiation des femmes aux métiers non traditionnels poursuit des objectifs d'information professionnelle, de développement d'habiletés et d'attitudes favorisant l'intégration des femmes aux emplois non traditionnels. Il vise à outiller les femmes tant sur le plan émotif que sur celui des habiletés afin de les aider à choisir et à actualiser un plan de carrière ralliant leurs ambitions et les réalités actuelles du marché de l'emploi.

Par voie de conséquence, le programme aura pour effet d'interroger les gens du milieu sur ces réalités, de provoquer des prises de conscience chez les employeurs, d'influencer les mentalités et ainsi de contribuer aux changements sociaux mentionnés auparavant.

---

9. BERTHELOT, Michèle et COQUATRIX, Nicole, Au delà des mythes, les hauts et les bas des travailleuses non traditionnelles, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, 1989, p. 45.

Le programme propose aux femmes des solutions stimulantes et novatrices; il est porteur d'espoir et de promesses, susceptible de mobiliser ceux et celles qui ont la charge de servir de relais dans le développement de la condition des femmes au Québec.

BUTS DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le ministère de l'Éducation, en collaboration avec ses partenaires, entend poursuivre les finalités suivantes par son programme d'initiation aux métiers non traditionnels:

- participer activement au mouvement d'équité des femmes en matière d'emploi;
- participer à la lutte contre la pauvreté et contre les ghettos d'emplois chez les femmes par le biais de la formation;
- promouvoir chez les femmes l'intérêt pour la formation professionnelle et pour les métiers d'avenir.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les deux objectifs du programme consistent à:

- développer chez les participantes les attitudes, les comportements et les habiletés ainsi que l'intérêt requis à leur intégration aux métiers traditionnellement réservés aux hommes;
- susciter chez les participantes la détermination et la prise de pouvoir nécessaires à l'actualisation d'un plan de carrière à l'intérieur d'un éventail de choix élargi.

INTENTION ANDRAGOGIQUE

Les quelques considérations qui suivent permettront de situer la philosophie d'intervention, les croyances, les valeurs, les modèles pédagogiques et les stratégies d'intervention du programme d'initiation aux métiers non traditionnels.

L'intégration des femmes au marché du travail non traditionnel requiert un fort potentiel d'autonomie et d'autodétermination, d'assurance et de confiance de leur part. La majorité des stratégies d'intervention seront donc axées sur le développement d'attitudes et de compétences favorisant principalement le développement de ces ressources.

À la base de l'intervention se trouve la croyance selon laquelle chaque personne possède une grande capacité d'apprentissage. Elle peut se doter de nouveaux répertoires de connaissances, d'émotions ou de motivation et d'habiletés de toutes sortes. Chaque participante sera donc considérée comme la principale agente de sa propre démarche et reconnue dans sa capacité de changement et d'ouverture.

Au centre de cette capacité de changer et d'évoluer, nous reconnaissons ici l'importance du développement des attitudes. À notre avis, ces attitudes ne sont pas innées mais apprises. Une fois acquises, celles-ci deviennent de solides appuis pour l'acquisition d'autres répertoires de savoir, c'est-à-dire de savoir-être, de savoir-faire, de savoir-percevoir et de savoir-devenir. Ainsi, l'acquisition de nouvelles attitudes viendra influer sur les apprentissages subséquents.

Plusieurs stratégies d'apprentissage visent donc le développement d'attitudes nouvelles, tout comme la transformation d'un ancien registre de valeurs, de croyances et de motivation. Nous croyons toutefois pertinent de stimuler l'imagination et l'imaginaire, le sens de l'aventure, du plaisir et de l'intuition, le goût du risque et l'utilisation de toutes les ressources de la personne. Nous désirons ainsi rester fidèles aux valeurs féminines fondamentales et rendre hommage au vécu actuel des femmes et à leur devenir.

Les participantes auront à explorer plusieurs aspects de leur environnement, de leur monde intérieur, de leurs émotions, de leurs capacités et de leurs champs de connaissances. Il leur sera proposer

de se définir par rapport à leur milieu. Ce sera aussi, nous l'espérons, l'acquisition des préalables aux prises de décision autonomes. Opter pour telle attitude ou pour telle valeur, en en saisissant les véritables enjeux, c'est exercer sa liberté de choix et son autonomie.

L'ambition d'aider les participantes à développer une vision égalitaire et démocratique des rapports hommes-femmes et à inventer de nouveaux rapports sociaux sous-jacents fait partie intégrante de notre intervention. Nous estimons qu'il est maintenant possible pour les femmes d'accéder à l'ensemble des lieux et des postes de la production intellectuelle et matérielle, et de transmettre au monde du travail leur compétence intellectuelle et affective.

Pour ce faire, l'utilisation optimale des ressources du milieu nous semble pertinente. Les participantes seront invitées à effectuer une lecture globale de leur milieu au regard des réalités des secteurs d'emploi non traditionnels. Elles pourront dès le départ se mesurer concrètement aux problèmes éthiques et socio-politiques que présentent ces réalités et en faire un décodage collectif et plus éclairant. Nous croyons également approprié d'assurer une ouverture au milieu, une visibilité du projet de formation et d'amorcer un dialogue avec les employeurs et avec le milieu scolaire dans une optique de remise en question des modèles existants.

Les principales approches utilisées s'inspirent du modèle d'apprentissage expérientiel, de la psychologie sociale et de l'intervention féministe. Des stratégies d'intervention comme la suggestion, la conscientisation, la modélisation, l'exploration et le traitement de l'information sont surtout privilégiées. Certains emprunts à la programmation neuro-linguistique ont été effectués. Les définitions pertinentes et les références se trouvent dans le présent ouvrage.

À QUI S'ADRESSE LE PROGRAMME

Le programme est destiné à priori aux femmes désireuses d'entrer ou de retourner sur le marché du travail. Il s'adresse également à celles qui, étant déjà qualifiées dans un secteur précis d'emploi, veulent réviser leur orientation professionnelle. Les femmes concernées auront également de l'intérêt pour l'exploration de métiers, de carrières ou de professions traditionnellement réservés aux hommes, c'est-à-dire où l'on trouve statistiquement moins de 33 p. 100 de femmes exerçant ces occupations.

Les participantes peuvent viser un retour immédiat sur le marché de l'emploi en privilégiant d'abord un emploi non traditionnel. Toutefois, de façon cohérente avec la démarche proposée, chaque participante effectuera ses choix professionnels, selon ses propres découvertes, au terme de sa formation. Les participantes peuvent aussi envisager un éventuel retour aux études. En ce cas, elles peuvent compter sur l'information et le soutien nécessaire à cet effet.

Enfin, les participantes doivent faire preuve de motivation, se fixer un objectif professionnel et se mobiliser en ce sens. Tout en étant conscientes des nombreux défis que propose cette démarche, elles s'y engagent avec détermination et manifestent une ouverture d'esprit à l'égard du changement.

VOLET I

LES FEMMES DEVANT LES RÉALITÉS DES MÉTIERS NON TRADITIONNELS

Programme	**INITIATION AUX MÉTIERS NON TRADITIONNELS**
Volet 1	**Les femmes devant les réalités des métiers non traditionnels**
Objectif général	**Développer certaines attitudes et ressources nécessaires pour faire face aux obstacles relatifs à l'intégration des femmes aux métiers non traditionnels.**

Module 1	**Activité non traditionnelle et condition féminine**
Nombre d'unités: 2	Nombre d'heures: 30

FONCTION DU MODULE

De façon générale, le module 1 veut favoriser les prises de conscience et l'échange d'images, de normes, d'attitudes et de comportements hérités de la culture et limitatifs à l'endroit des femmes. Le module vise également à fournir aux participantes l'information pertinente sur le projet de formation proposé.

L'intervention se situe ici sur le plan de la conscientisation et de l'action. Les participantes sont invitées à explorer les réalités qui les entourent et à se préparer à agir sur celles-ci. Il leur est d'abord proposé d'interpréter les faits concernant la condition des femmes en emploi sur les plans socio-politique et culturel afin de situer les problèmes sur une base collective et d'en saisir les répercussions. Elles seront alors en mesure d'envisager des solutions pertinentes dans le domaine.

Ces dernières se sentent souvent impuissantes devant leur propre situation. Elles nient souvent leur perception de la réalité, d'où l'importance de faire ici une lecture commune et globale des différents problèmes sociétaux vécus par les femmes. Il faut éviter qu'elles mettent d'abord en évidence leurs problèmes personnels et qu'elles s'en sentent responsables. Les exercices de connaissance de soi et d'introspection se font dans un deuxième temps de la formation.

Le module 1 propose donc des apprentissages axés sur les réalités suivantes:

- le changement social et le changement individuel;
- le contexte historique;
- le travail des femmes, d'hier à demain;
- la ténacité des préjugés, des barrières et des mythes.

Ces apprentissages ont pour but de provoquer des prises de conscience au regard des stéréotypes sexuels et des rôles limitatifs auxquels les femmes ont surtout été confinées jusqu'à maintenant. Ils visent également à susciter chez les participantes de nouvelles visions de ces réalités et de nouvelles perceptions de leur situation actuelle et de leurs perspectives d'emploi.

STRUCTURE DU MODULE

La première partie du module a pour but d'informer les femmes sur le programme qu'elles entreprennent. L'information porte tant sur les objectifs de la formation que sur le contenu et la démarche proposée. Les participantes peuvent ainsi s'engager en toute connaissance de cause. Quant à la deuxième partie du module, elle regroupe des objectifs favorisant les prises de conscience et prépare à l'action.

APPROCHE ANDRAGOGIQUE

L'enseignante situe principalement la démarche dans un modèle de prise de conscience, d'affirmation de soi et de prise de pouvoir. Elle invite les femmes à créer leur propre schème de référence, leur propre modèle de comportement et à se préparer à agir en conséquence dans un environnement masculin où règnent souvent d'autres lois et d'autres valeurs.

L'atelier ou le travail en équipe, l'exposé informel, le jeu de rôle et la mise en situation sont également utilisés pour favoriser l'intégration des acquis. La démarche fait appel aux émotions des femmes, à leur esprit critique et à leur sens de l'humour. La préoccupation de conserver un équilibre entre l'action et la réflexion en passant par la conscientisation demeure toujours présente.

Dès le début du programme de formation, les participantes peuvent prendre contact avec le milieu, rencontrer des travailleuses non traditionnelles ou des employeurs. Elles peuvent, entre autres, réaliser certaines recherches et enquêtes sur le terrain afin de mieux cerner les réalités effectives de leur milieu: les normes en vigueur, les valeurs dominantes au regard des métiers non traditionnels. Ce faisant, elles étudient toujours leur milieu dans l'idée de se situer par rapport au travail traditionnel et non traditionnel des femmes.

L'étude de statistiques et des lectures dirigées leur sont également proposées. Les groupes qui le désirent sont soutenus dans l'organisation d'une action collective dans leur milieu en ce qui a trait à la sensibilisation aux métiers non traditionnels.

L'acquisition des compétences de base pour travailler en groupe est privilégiée de prime abord. Les participantes doivent être capables d'émettre leur opinion, d'écouter les autres, de reconnaître les valeurs

divergentes et de les respecter. L'enseignante trouvera des outils d'intervention pertinents dans le programme de développement personnel et social.[6]

Les participantes reçoivent également toute l'information requise pour comprendre la démarche de formation proposée et en saisir dès le départ les principaux enjeux. Elles peuvent donc suivre de près les objectifs de formation afin d'y exercer constamment leur esprit critique et leur possibilité de choisir.

---

6. Programme de développement personnel et social, éd. provisoire, Québec, ministère de l'Éducation (Direction générale de l'éducation des adultes), novembre 1989.

VOLET I

MODULE 1 **ACTIVITÉ NON TRADITIONNELLE ET CONDITION FÉMININE**

Code: XPA 151

Durée: 30 heures

OBJECTIF TERMINAL DE COMPORTEMENT

Comportement attendu

Pour démontrer la compétence acquise, l'adulte devra **décrire l'influence des traditions et des normes culturelles par rapport aux difficultés d'intégration des femmes aux emplois non traditionnels.**

Conditions d'évaluation

- À partir de conclusions personnelles.
- En se référant aux synthèses d'ateliers.

Critères généraux de performance

- Présence d'éléments de réflexion personnelle.
- Pertinence et justesse des définitions de concepts et des relations effectuées.
- Clarté des énoncés.

OBJECTIF TERMINAL DE COMPORTEMENT	
Précisions sur le comportement attendu	**Critères particuliers de performance**
Définir les différents concepts utilisés: mythes, préjugés, barrières, attitudes, valeurs, croyances, héritage culturel.	• Justesse des définitions. • Énoncé personnel et précis.
Connaître la situation actuelle des femmes qui occupent un emploi.	• Description des situations vécues par les femmes qui occupent un emploi.
Décrire une relation entre préjugés, croyances et attitudes.	• Réflexion sur l'interinfluence des trois éléments les uns par rapport aux autres.
Élaborer un répertoire de réactions affectives potentielles en ce qui concerne les métiers non traditionnels.	• Classement des réactions: aidantes ou limitantes. • Description des réactions et de leurs conséquences. • Répertoire complet faisant référence à toutes les ressources du groupe.

Objectifs intermédiaires		Éléments de contenu
1.1	Connaître l'ensemble du programme de formation et la démarche andragogique proposée.*	• Notions d'objectifs et de méthodologie. • Rôle des participantes. • Rôle des personnes-ressources. • Connaissance des divers modes d'évaluation utilisés.
1.2	Affirmer sa participation et son engagement personnel à l'égard du programme en toute connaissance de cause.*	• Définition d'objectifs personnels. • Lien entre le programme, le marché du travail et sa propre situation.
1.3	Inventorier les préjugés et les barrières d'ordre culturel et social au regard des métiers non traditionnels.	• Appropriation de concept. • Connaissance des mythes et des réalités.
1.4	Replacer les métiers non traditionnels et les conditions de vie des femmes dans une perspective historique.	• Situation des femmes pendant et après la Seconde Guerre mondiale. • Valeurs. • Rôle, attentes sociales. • Historique de la vie des femmes du Québec et d'ailleurs. • Utilisation sociale du travail des femmes.

* Les objectifs suivis d'un astérisque concernent l'accueil des participantes et doivent être réalisés au début de la formation.

Objectifs intermédiaires		Éléments de contenu
1.5	Mettre en évidence les ghettos d'emplois féminins.	• Les cinq secteurs d'emplois traditionnels. • Vulnérabilité aux changements technologiques. • Normes salariales. • Conséquences économiques. • Indice de pauvreté chez les femmes. • Pouvoir de décision.
1.6	Faire l'inventaire des métiers non traditionnels pour les femmes en les reliant aux normes salariales qui s'y rattachent.	• Liste des métiers non traditionnels. • Taux de féminisation. • Normes salariales. • Conséquence économique. • Équité salariale. • Comparaison.
1.7	Déceler les difficultés des femmes en orientation, en formation et en emploi non traditionnel.	• Réaction de l'entourage. • Manque d'expérience dans le domaine technologique. • Discrimination. • Manque de soutien.
1.8	Indiquer cinq bonnes raisons pour lesquelles les femmes devraient envisager une carrière non traditionnelle.	• En réponse à leurs intérêts. • Par plaisir. • Par curiosité, pour l'aventure et le prestige. • En vue de l'élargissement de l'éventail de leur choix de carrières. • Pour de meilleures chances d'emploi. • Par avantage financier.

Objectifs intermédiaires	Éléments de contenu
	• Pour de meilleures conditions de travail. • Pour de meilleures chances d'avancement. • Autres raisons.
1.9 Effectuer sa propre analyse du droit et de la place des femmes au travail.	• Cadre législatif de la Charte des droits et libertés. • Équité salariale. • Répartition du travail. • Répartition du pouvoir. • Normes du travail.
1.10 S'informer sur les habiletés effectivement requises dans les champs non traditionnels.	• Nécessité de la force physique? • Habiletés effectives. • Transfert d'habiletés déjà acquises dans les secteurs non traditionnels.
1.11 Réviser ses propres croyances et ambitions sur son rôle social au féminin.	• Changements sociaux. • Éducation. • Normes personnelles. • Motivation. • Investissement requis.
1.12 Nommer les blocages et les conditionnements limitants en ce qui touche sa propre capacité à occuper un métier non traditionnel.	• Mise en évidence de ses propres préjugés et attitudes. • Conditionnement.

Objectifs intermédiaires	Éléments de contenu
1.13 Réaliser une action de groupe visant à sensibiliser le milieu au travail non traditionnel.	• Prise de décision. • Choix d'activités: . défilé de mode non traditionnel; . rédaction d'articles de journaux; . table ronde; . stand d'information, etc. • Planification de l'activité. • Répartition des tâches. • Réalisation de l'activité. • Évaluation.

Programme	**INITIATION AUX MÉTIERS NON TRADITIONNELS**
Volet I	**Les femmes devant les réalités des métiers non traditionnels**
Objectif général	**Développer certaines attitudes et ressources nécessaires pour faire face aux obstacles relatifs à l'intégration des femmes aux métiers non traditionnels.**

Module 2 **Connaissance et affirmation de soi**

Nombre d'unités:2 Nombre d'heures: 30

FONCTION DU MODULE

Le module 2 se divise en deux parties. La première partie vise essentiellement à instrumenter les participantes afin qu'elles développent des habiletés concrètes et des comportements leur permettant d'exercer leur propre pouvoir dans un modèle d'affirmation de soi et d'autonomie.

L'accent est alors mis sur:

- l'estime de soi;
- l'affirmation de soi;
- l'exercice de son pouvoir personnel;
- le droit à la colère et à l'agressivité;
- les prises de décision autonomes;
- l'autonomie financière.

Le module propose d'aider les participantes non seulement à adhérer à de nouvelles valeurs en ce qui a trait à l'affirmation de soi et à l'autonomie mais, surtout, de les intérioriser et de développer sur-le-champ des savoir-être et des savoir-faire cohérents par rapport aux valeurs proposées.

La deuxième partie du module 2 propose aux participantes de prendre conscience de l'image qu'elles ont d'elle-même, avec leurs besoins, avec leurs ressources et avec leurs limites. Elles sont invitées à explorer les aspects intellectuel, affectif, physique, spirituel et social de leur personnalité.

La démarche de formation et le contenu de cette partie du module visent à favoriser chez les participantes l'estime et la révélation de soi de même que la confiance en leurs propres ressources. C'est le début du processus de prise en charge. Les participantes deviennent de plus en plus réalistes dans leur perception d'elles-mêmes et elles deviennent de plus en plus conscientes de leur propre importance dans une vision plus globale de leur situation.

STRUCTURE DU MODULE

Les participantes sont d'abord invitées à une réflexion commune autour des concepts d'affirmation de soi, d'autonomie et d'utilisation du pouvoir. Elles apprennent à adapter leur discours en conséquence.

Elles expérimentent des comportements d'affirmation de soi et se donnent des moyens pour développer leur autonomie et pour se réapproprier leur pouvoir.

Dans un deuxième temps, chaque participante est invitée à examiner systématiquement les différents aspects de sa personnalité, à reconnaître ses forces et à miser sur ses ressources.

Elle est amenée à se connaître et à se reconnaître au regard de son potentiel. Elle choisit ensuite les moyens qu'elle juge pertinents de

développer afin de renforcer l'ensemble de ses ressources et de reconnaître ses limites personnelles.

APPROCHE ANDRAGOGIQUE

Les participantes seront invitées au cours des prochaines semaines à faire des choix pour elles-mêmes, à saisir leur dessein de vie, à assumer leur existence et à se prendre en main. Leur prise en charge optimale passe nécessairement par l'expérimentation du pouvoir, par la responsabilisation et par un entraînement à se percevoir comme les seules maîtres d'oeuvre de leur devenir.

Un tel entraînement s'avère fondamental afin de permettre aux participantes de transformer leur façon de se percevoir, de se voir dans l'avenir et d'acquérir un répertoire de comportements conformes à cette nouvelle vision d'elles-mêmes.

Après une brève période d'étude des concepts, on amenera les participantes à mobiliser leurs ressources sur l'expérimentation et l'adoption de nouveaux comportements et de nouvelles habiletés. Pour ce faire l'on utilisera des mises en situation, des simulations, des jeux de rôle, des activités d'improvisation ou des bandes vidéo.

L'enseignante fait aussi appel à la réflexion personnelle, au journal de bord et à des jeux de rôle. Certaines lectures dirigées, des exposés informels, de l'improvisation, des dessins, des affiches et des fantaisies font partie des moyens privilégiés. Ces méthodes devraient favoriser la participation des différentes facettes de la personne et susciter sa mobilisation en vue d'une meilleure connaissance de soi.

Ce temps fort permet d'établir un climat de confiance dans le groupe. L'accueil des autres dans leur différence et dans leur originalité, le partage, la création d'une connivence et d'une complicité sont autant d'éléments à considérer. Les participantes prennent alors conscience de la similitude de leurs attentes et de leurs besoins.

Les participantes ont l'occasion de confronter leur propre perception avec celle des autres, elles découvrent l'importance du soutien que peut apporter un groupe; et ces femmes redécouvrent le plaisir de se retrouver entre elles. C'est un moment privilégié d'engagement personnel.

L'enseignante doit savoir susciter et maintenir l'intérêt, l'enthousiasme et la curiosité de départ. C'est la période d'ouverture confiante aux réalités des métiers non traditionnels. Le groupe peut ici connaître une période très vivante où circulent beaucoup d'énergie et de plaisir. Les exigences liées à la connaissance de soi peuvent toutefois être ressenties de façon plus démobilisante par certaines participantes. Quelques-unes peuvent alors manifester le besoin d'un soutien particulier. On doit prévoir des activités qui permettent de bouger, d'aérer les locaux et de se détendre afin d'assurer le fonctionnement optimal de chacune. L'enseignement par contrat ou par conseillance peut ici s'avérer pertinent dans certains cas.

VOLET I

MODULE 2 CONNAISSANCE ET AFFIRMATION DE SOI

Code: XPA 152 **Durée: 30 heures**

OBJECTIF TERMINAL DE COMPORTEMENT

Comportement attendu

Pour démontrer la compétence acquise, l'adulte doit **utiliser de nouvelles stratégies d'affirmation et de connaissance de soi.**

Conditions d'évaluation

- À partir des synthèses d'atelier.
- À partir d'exercices de connaissance de soi.
- À partir d'une réflexion personnelle.
- À partir de la rétroaction du groupe et de la personne ressource.
- À partir d'expériences pratiques.

Critères généraux de performance

- Engagement personnel.
- Présence d'éléments de compréhension.
- Présence d'éléments indiquant une capacité de réutiliser les habiletés acquises.

OBJECTIF TERMINAL DE COMPORTEMENT	
Précisions sur le comportement attendu	**Critères particuliers de performance**
Interpréter deux nouveaux modes d'affirmation de soi.	• Présence d'une gestuelle affirmative. • Création d'un scénario relié aux emplois non traditionnels. • Création d'un scénario relié à sa vie personnelle.
S'observer et réagir.	• Description des caractéristiques des comportements affirmatifs, agressifs et soumis. • Grille d'observation et d'auto-observation.
Reconnaître les principaux facteurs qui président à l'exercice de l'autonomie (au moyen de l'étude de cas).	• Énumération de ces facteurs. Exemples tirés de la vie quotidienne.
Décrire certains aspects sur les plans physique, affectif, intellectuel, spirituel, social de sa personne.	• Mise en évidence de ses ressources et de ses limites sur les plans physique, affectif, intellectuel, spirituel et social. • Choix de moyens de développement de ses ressources. • Éléments de réflexion relatifs à son potentiel de travailleuse non traditionnelle sur les plans concernés.

Objectifs intermédiaires		Éléments de contenu
2.1	Se familiariser avec les concepts de dépendance et d'autonomie selon un modèle proposé.	• Cycle de dépendance 4 phases: . dépendance; . contre-dépendance; . indépendance; . interdépendance. • Conception personnelle de la dépendance et de l'autonomie. • Relevé des différents niveaux d'autonomie.
2.2	Reconnaître l'influence de l'autonomie financière dans la vie quotidienne.	• Bilan financier personnel et mesure de son degré d'autonomie financière. • Création concrète de son identité économique: . compte en banque; . régime enregistré d'épargne-retraite (REÉR).
2.3	Prendre conscience de sa propre situation en fonction d'un continuum allant de la dépendance à l'autonomie et définir ses propres objectifs à cet égard.	• Précision de l'état actuel et des buts à atteindre en matière d'autonomie sur le plan: . du travail; . de la relation interpersonnelle; . du style de vie; . de la formation; . des loisirs; . des finances; . de l'évolution personnelle.

Objectifs intermédiaires	Éléments de contenu
	• Expérience personnelle d'autonomie. • Exemples d'autonomie chez les Québécoises. • Zones d'autonomie et de dépendance dans sa vie.
2.4 Repérer les composantes préalables à l'exercice de son pouvoir personnel et du pouvoir élargi.	• Dimension de sa zone de pouvoir. • Pouvoir masculin et pouvoir féminin. • Représentativité des femmes aux postes de décision. • Différents enjeux du pouvoir: . groupe; . personnes-ressources; . employeurs; . compagnons et compagnes de travail; . famille. • Apprentissage du pouvoir et du plaisir.
2.5 Acquérir un répertoire nouveau de réactions émotives et en expérimenter les effets.	• Affirmation de son identité de femme. • Modélisation. • Notions de territoire. • Attitudes d'affirmation de soi. • Outils d'affirmation de soi. • Contact avec soi. • Droit à la colère. • Rôle de l'agressivité.

Objectifs intermédiaires		Éléments de contenu
2.6	Classer certains comportements d'après un modèle proposé.	• Comportements affirmatifs. • Comportements soumis. • Comportements agressifs.
2.7	Décrire certains aspects de sa personnalité.	• Définition de concepts: . valeurs; . intérêts; . aptitudes; . habiletés; . motivation. • Mise en évidence des éléments suivants: . valeurs; . intérêts; . aptitudes; . habiletés; . motivation; . besoins. • L'échelle des besoins selon Maslow.
2.8	Redéfinir son image de soi à la lumière de nouvelles réflexions.	• Le corps. • Le coeur. • La tête. • L'âme. • Les ressources. • Les limites.
2.9	Comparer sa perception de soi à celle des autres à son égard.	• Définition de la rétroaction. • Échange de rétroaction. • Synthèse personnelle.

Objectifs intermédiaires	Éléments de contenu
2.10 Reconnaître ses composantes féminine et masculine selon un modèle proposé.	• Mise en évidence des deux composantes. • Description de l'être androgyne.
2.11 Découvrir des moyens propres à dépasser ses limites.	• Prise en charge de sa personne. • Évaluation de son état de santé et de sa condition physique. • Développement d'habiletés intellectuelles. • Responsabilité de sa vie affective et sociale. • Réflexion sur le sens de sa vie.

Programme	**INITIATION AUX MÉTIERS NON TRADITIONNELS**
Volet I	**Les femmes devant les réalités des métiers non traditionnels**
Objectif général	**Développer certaines attitudes et ressources nécessaires pour faire face aux obstacles relatifs à l'intégration des femmes aux métiers non traditionnels.**

Module 3 **Instrumentation particulière**

Nombre d'unités: 2 Nombre d'heures: 30

FONCTION DU MODULE

Afin de répondre aux besoins particuliers des différents groupes, le module 3 offre aux participantes de prendre part à des ateliers. Certains thèmes susceptibles d'être complémentaires au programme ont été relevés. D'autres sujets peuvent également être abordés selon les intérêts du groupe.

STRUCTURE DU MODULE

Le groupe choisit un seul thème de 30 heures ou deux thèmes de 15 heures. D'autres agencements peuvent aussi être réalisés. Toutefois, on doit prévoir suffisamment de temps par thème afin de réaliser des apprentissages importants.

APPROCHE ANDRAGOGIQUE

Les choix doivent être faits autant que possible à partir d'un consensus de groupe. Des personnes-ressources peuvent être invitées selon les thèmes choisis.

VOLET I

MODULE 3 INSTRUMENTATION PARTICULIERE

Code: XPA 143 Durée: 30 heures

Le groupe devra réaliser un ou deux ateliers au choix parmi les thèmes proposés à cet effet.

Thèmes proposés:

- Sécurité en construction.
- Gestion du temps.
- Surmenage et stress.
- Partage des tâches.
- Démythification des mathématiques et des sciences.
- Communication et relations interpersonnelles.
- Méthodologie du travail intellectuel.
- "Entrepreneurship" au féminin, etc.
- Tout autre cours disponible au ministère de l'Éducation du Québec

L'évaluation se fera en fonction du ou des thèmes choisis et devra obligatoirement faire état d'une synthèse personnelle.

VOLET II

L'EXPLORATION EN SECTEUR NON TRADITIONNEL

Programme	**INITIATION AUX MÉTIERS NON TRADITIONNELS**
Volet II	**L'exploration en secteur non traditionnel**
Objectif général	**Reconnaître ses acquis, ses capacités d'apprentissage et ses propres ambitions en ce qui a trait aux exigences des emplois non traditionnels.**

Module 1 **Information scolaire et professionnelle**

Nombre d'unités: 7 Nombre d'heures: 105

FONCTION DU MODULE

Le module 1 vise à documenter les participantes en vue de réaliser un choix professionnel. Chacune doit recueillir systématiquement, selon une méthode donnée, l'information particulière aux secteurs explorés. Cette information est assortie de considérations personnelles (goûts, aptitudes et intérêts).

Un tel processus donne aux participantes l'occasion de faire l'investigation de plusieurs secteurs d'activité. Il fournit également l'occasion de reconnaître les exigences professionnelles requises en matière de qualifications et d'aptitudes et permet à chacune de faire des choix selon ses goûts, ses habiletés et ses intérêts.

Tout en permettant l'analyse de plusieurs secteurs d'activité, cette information privilégiée saura stimuler les participantes et élargir

l'éventail de leur choix de carrières. De plus, le module propose un ensemble de connaissances générales relatives aux ordres d'enseignement et aux qualifications professionnelles.

STRUCTURE DU MODULE

Le module se divise en deux temps: d'abord, les participantes acquièrent des méthodes de travail, de prises de notes, d'analyse et de synthèse afin de réaliser une collecte de données complète et uniforme pour l'ensemble des secteurs explorés. Les participantes prennent également connaissance des modes d'utilisation des sources d'information disponibles.

Dans un deuxième temps, les participantes réalisent leur collecte de données au fur et à mesure que se déroulent les ateliers d'exploration. Chacune peut ajouter ou retrancher des éléments de façon continuelle, selon ses besoins et selon ses nouvelles découvertes.

APPROCHE ANDRAGOGIQUE

Les participantes doivent prendre connaissance dès le départ des sources d'information et de leurs modes d'emploi. Elles doivent être capables de chercher et de trouver de l'information. Chacune doit devenir autonome le plus tôt possible dans sa capacité d'utiliser les différents outils d'information mis à sa disposition. L'enseignante verra à fournir en quantité suffisante les documents écrits, audiovisuels et informatisés à cet effet.

Au début et à la fin de l'exploration de chaque secteur professionnel retenu, habituellement sur une base hebdomadaire, il faut prévoir du temps pour favoriser la collecte de données et faciliter certains exercices de synthèse personnelle.

Présente au cours des premières activités du programme, l'enseignante continue d'intervenir mais sur une base plus séquentielle. Son intervention s'avère nécessaire au début et à la fin de chaque atelier d'exploration.

Le travail en équipe de deux ou de trois participantes peut être utile selon les besoins. Une réunion plénière peut également permettre de favoriser le partage des renseignements obtenus.

VOLET II

MODULE 1 INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Code: XPB 141 Durée: 105 heures

OBJECTIF TERMINAL DE COMPORTEMENT

Comportement attendu

Pour démontrer la compétence acquise, l'adulte doit **recueillir l'information pertinente à chaque secteur professionnel exploré en rapport avec sa situation personnelle.**

Conditions d'évaluation

- Selon l'ensemble des secteurs professionnels choisis.
- Selon le travail réalisé en sous-groupe pour la collecte d'information et individuellement pour la synthèse personnelle.

Critères généraux de performance

- Justesse et réalisme des éléments présentés en se référant aux réalités régionales et aux données des centres d'emploi du Canada.
- Pertinence des synthèses personnelles.

OBJECTIF TERMINAL DE COMPORTEMENT	
Précisions sur le comportement attendu	**Critères particuliers de performance**
Présenter l'information recueillie pour chaque secteur professionnel exploré selon une méthode de travail précise.	• Présentation de la méthode de travail choisie. • Secteurs professionnels et métiers non traditionnels qui y sont rattachés. • Perspectives d'emploi. • Besoins de main-d'oeuvre. • Conditions de travail. • Conditions salariales. • Aptitudes requises. • Formation scolaire selon les ordres d'enseignement.
Présenter une synthèse personnelle pour chaque secteur exploré.	• Présence d'un lien avec ses goûts, ses aptitudes et ses intérêts. • Hiérarchisation des choix possibles. • Découverte personnelle et éléments de fierté.

Objectifs intermédiaires		Éléments de contenu
1.1	Élaborer un vocabulaire commun par la définition des termes susceptibles d'être utiles dans le module.	• Secteurs professionnels. • Secteurs d'emploi. • Métiers, professions, postes, opérations, tâches.
1.2	Déterminer une méthode pour cumuler et présenter l'information recueillie.	• Grille de prise de notes. • Méthode de travail.
1.3	Inventorier les diverses sources d'information disponibles.	• Code canadien descriptif des professions (C.C.D.P.). • Répertoire informatisé de données en information scolaire (Système repère). • Répertoire informatisé de données pour les services d'accueil et d'aide en éducation des adultes (Système A.R.E.F). • Monographies, etc.
1.4	Décrire les modes d'utilisation des sources d'information disponibles.	• Codes et index. • Tables des matières. • Codes d'accès. • Manipulation de système informatique.
1.5	Énumérer les composantes du système scolaire et des services d'accueil et d'aide.	• Ordres d'enseignement. • Formation générale et professionnelle. • Services d'orientation. • Ressources d'accueil.

Objectifs intermédiaires		Éléments de contenu
1.6	Décrire les organismes du milieu susceptibles d'offrir des services d'information et d'orientation.	• Rôle des commissions de formation professionnelle. • Rôle des centres d'emploi du Canada. • Groupes communautaires. • Autres services.
1.7	Décrire les programmes gouvernementaux d'aide à la main-d'oeuvre.	• Intégration de la main-d'oeuvre. • Formation en entreprise. • Réintégration professionnelle. • Formation professionnelle. • Autres programmes.
1.8	S'informer sur la nature et les exigences des différents métiers ciblés.	• Collecte continuelle d'information sur la théorie et sur la pratique.
1.9	Colliger les exigences et les attentes des employeurs quant aux professions ou aux métiers étudiés.	• Fonctions au travail. • Tâches et opérations. • Rapidité. • Normes en vigueur. • Productivité.
1.10	S'informer sur les débouchés réels du marché de l'emploi au regard des métiers étudiés.	• Mobilité. • Concurrence. • Emplois à la hausse. • Possibilités sur les plans local et régional.

Objectifs intermédiaires	Éléments de contenu
1.11 Clarifier et mettre à jour ses intérêts, ses valeurs de travail et ses ambitions personnelles en matière d'emploi	• Découvertes journalières. • Nouveaux rêves. • Goûts et aptitudes. • Nouvelles expérimentations.
1.12 Établir des liens, sur une base hebdomadaire, entre ses coordonnées personnelles et les données factuelles recueillies en atelier d'exploration.	• Utilisation d'une grille de travail. • Éléments de comparaison et de progression. • Synthèse personnelle.

Programme	**INITIATION AUX MÉTIERS NON TRADITIONNELS**
Volet II	**L'exploration en secteur non traditionnel**
Objectif général	**Reconnaître ses acquis, ses capacités d'apprentissage et ses propres ambitions en ce qui a trait aux exigences des emplois non traditionnels.**

Module 2 **Atelier d'exploration en milieu scolaire ou en entreprise**

Nombre d'unités: 8 Nombre d'heures: 120

FONCTION DU MODULE

Le module 2 vise à favoriser chez les participantes la connaissance et le développement des habiletés générales requises dans les emplois non traditionnels. Il a également pour but d'aider la participante à évaluer son intérêt et sa motivation à accomplir différentes tâches et à utiliser des outils reliés à des emplois non traditionnels.

Les participantes ont l'occasion de se découvrir de nouveaux goûts, de dissiper certaines craintes, de prendre conscience de leurs capacités et de se situer par rapport à l'ensemble de ces emplois.

Elles sont invitées à apprivoiser la matière, à démythifier l'utilisation de l'outillage et à se faire confiance. Plusieurs manipulations concrètes en atelier leur sont proposées, et elles ont la possibilité de réaliser certaines productions.

Les participantes peuvent ainsi se mesurer aux habiletés particulières souvent requises dans les emplois non traditionnels: la perception spatio-temporelle, la dextérité manuelle et digitale et la conception mécanique.

STRUCTURE DU MODULE

Le module propose d'explorer concrètement, par des manipulations supervisées, un métier ou une profession d'un secteur professionnel donné. Un minimum de cinq secteurs différents est requis pour assurer un échantillon satisfaisant et réaliste. Deux temps de formation sont proposés pour chacun des secteurs professionnels explorés.

Les participantes prennent d'abord connaissance des règles de santé et de sécurité et des techniques de travail reliées à l'occupation choisie. De plus, elles réalisent un projet dans ce domaine.

L'évaluation, la rétroaction, la collecte d'information et les éléments de synthèse personnelle se font à l'intérieur du module d'information scolaire et professionnelle.

APPROCHE ANDRAGOGIQUE

Les activités de formation se déroulent en atelier soit en milieu scolaire, soit en entreprise. Les personnes-ressources ont à s'assurer que les participantes connaissent et maîtrisent les règles de santé et de sécurité. Elles doivent également enseigner de façon systématique les méthodes de travail et les techniques propres aux tâches proposées. Les participantes sont ensuite capables d'exercer ces tâches et de réaliser les travaux prévus.

Des approches comme la démonstration, le compagnonnage ou l'exposé théorique peuvent être pertinentes au départ. Toutefois, les personnes-ressources doivent s'assurer que les participantes s'engagent ensuite

activement. Elles doivent manipuler concrètement et réaliser de façon active et autonome des travaux de leur cru sous supervision.

L'occupation choisie doit demeurer un exemple du secteur professionnel représenté et être considérée comme un échantillon de celui-ci. Des visites d'établissements industriels peuvent répondre à des besoins d'information et d'exploration, principalement pour les secteurs professionnels qui s'avèrent plus complexes et plus difficiles à pénétrer. L'enseignante doit aider les participantes à préparer ces visites: précisions sur les objectifs de la visite, fiches d'entrevue et d'observation, évaluation.

Les personnes-ressources sont invitées à donner une rétroaction aux participantes et à participer à l'évaluation de fin d'atelier. À noter que les contenus d'atelier ne constituent pas une fin d'apprentissage en eux-mêmes mais bien un moyen d'exploration et de découverte plus globale.

VOLET II

MODULE 2 **ATELIER D'EXPLORATION EN MILIEU SCOLAIRE OU EN ENTREPRISE**

Code: XP3 142 Durée: 120 heures

OBJECTIF TERMINAL DE COMPORTEMENT

Comportement attendu

Pour démontrer la compétence acquise, l'adulte doit **décrire l'évolution de ses perceptions au regard de son potentiel réel de travailleuse dans les secteurs non traditionnels.**

Conditions d'évaluation

- À partir du journal de bord.
- À partir du bilan personnel.
- À l'aide de la rétroaction.

Critères généraux de performance

- Clarté du bilan de départ.
- Engagement personnel et réalisme.

OBJECTIF TERMINAL DE COMPORTEMENT	
Précisions sur le comportement attendu	**Critères particuliers de performance**
Décrire sa première perception de son potentiel de travailleuse.	• Description en matière de: savoir-être; savoir-faire; savoir-percevoir; savoir-devenir.
Décrire sa perception actuelle de son potentiel de travailleuse.	• Description en matière de: savoir-être; savoir-faire; savoir-percevoir; savoir-devenir.
Comparer les deux tableaux.	• Présence d'éléments de comparaison. • Description des changements présents.
Réaliser deux projets concrets de son choix à l'intérieur des ateliers.	• Observation et analyse: dextérité; rapidité d'exécution; habiletés générales: affectives psycho-motrices.

Objectifs intermédiaires	Éléments de contenu
2.1 Faire le relevé des risques potentiels d'accident reliés à l'utilisation des outils et de l'équipement.	• Plan d'utilisation de l'équipement. • Vêtements requis.
2.2 Adopter des attitudes sécuritaires lors du travail en atelier ou en entreprise.	• Respect des normes de sécurité. • Préoccupation constante quant à la sécurité.
2.3 Examiner les différentes caractéristiques des ateliers d'exploration: gestes à accomplir, fonctionnement d'outillage, etc.	• Tâches. • Gestes à poser. • Expérimentation.
2.4 Mettre en pratique les notions de base nécessaires à la réalisation des activités.	• Manipulation supervisée.
2.5 Réaliser des activités impliquant la manipulation d'instruments, d'outils et d'équipement.	• Observation des consignes. • Réalisation du projet. • Produit fini conforme.
2.6 Cataloguer ses émotions et ses sentiments pendant la réalisation d'activités non traditionnelles.	• Émotions positives et négatives. • Craintes et insécurité. • Fierté et confiance en soi.

Objectifs intermédiaires	Éléments de contenu
2.7 Nommer les habiletés acquises pendant les ateliers.	• Habiletés cognitives. • Habiletés affectives. • Habiletés psychomotrices.
2.8 Inventorier les habiletés généralement requises dans l'exercice des métiers non traditionnels.	• Modes de pensée mécanique. • Perception spatio-temporelle. • Dextérité digitale et manuelle.
2.9 Exécuter différents exercices visant à développer des modes de perception spatio-temporelle.	• Manipulation en atelier. • Jeux.
2.10 Exécuter différents exercices favorisant le développement des habiletés de dextérité manuelle et de précision.	• Manipulation en atelier. • Banque générale de tests et d'aptitudes (B.G.T.A.). • Jeux.

Programme	**INITIATION AUX MÉTIERS NON TRADITIONNELS**
Volet II	**L'exploration en secteur non traditionnel**
Objectif général	**Reconnaître ses acquis, ses capacités d'apprentissage et ses propres ambitions en ce qui a trait aux exigences des emplois non traditionnels.**

Module 3 **Découverte de modèles**

Nombre d'unités: 1 Nombre d'heures: 15

FONCTION DU MODULE

Les travailleuses non traditionnelles se trouvent souvent dans un contexte nouveau où elles ont à inventer d'autres rapports sociaux, d'autres réalités. Le module 3 vise à inspirer leur vie de travailleuses quelque peu marginales.

Dans les modules qui précèdent, les participantes ont scruté un monde professionnel masculin, elles y ont connu les règles du jeu. Elles ont maintenant à s'y intégrer et à y imposer leurs compétences professionnelles. L'imagination, l'émotivité et l'intuition sont souvent des éléments moteurs particulièrement importants chez les femmes. Le module 3 leur propose donc d'identifier des héroïnes et d'inventer un modèle féminin de changement axé sur les stratégies d'excellence (croyances, valeurs) de ces pionnières dans différents secteurs non traditionnels.

STRUCTURE DU MODULE

Le module comprend deux temps de formation: d'une part, une réflexion personnelle et collective sur le sujet et, d'autre part, des entrevues et des conférences avec des femmes qui font figure de gagnantes. Des études de cas, des biographies ou des références à des femmes qui écrivent actuellement les pages de l'histoire sur les plans politique, culturel ou autres sont également proposées. Enfin, les participantes doivent réaliser une synthèse personnelle et prévoir un suivi.

APPROCHE ANDRAGOGIQUE

Des rencontres avec des travailleuses non traditionnelles sont organisées. Les participantes peuvent également aller dans le milieu, interviewer des personnes clés qui travaillent dans certains secteurs jugés d'intérêt par le groupe. Des lectures dirigées, des études de cas de parentes ou d'ancêtres peuvent se révéler pertinentes. Pour sa part, l'enseignante s'assure que les participantes reprennent à leur compte ces nouveaux éléments et qu'il en est de même pour l'ensemble du groupe. Les participantes échangent alors des points de vue, émettent des opinions, partagent des connaissances et prennent position. Elles se fabriquent ainsi un héritage collectif de croyances et de valeurs en reconnaissant certaines stratégies d'excellence féminine.

L'enseignante a le souci d'aider les femmes à penser comme des gagnantes et à agir en ce sens. Elle les amène à nourrir leur conscient et leur inconscient de nouveaux paradigmes. Elles pourront peut-être ainsi rendre au marché du travail certaines valeurs refoulées par l'Histoire.

Les participantes ont également l'occasion de découvrir des modèles de femmes à leur portée, des femmes qui ont su, même dans des contextes plus modestes, être fidèles à elles-mêmes et vivre selon leurs credos.

VOLET II

MODULE 3 DÉCOUVERTE DE MODELES

Code: XPB 143 Durée: 15 heures

OBJECTIF TERMINAL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

Comportement attendu

Pour démontrer la compétence acquise, l'adulte doit **décrire l'influence de certaines femmes en ce qui a trait à sa propre intégration aux métiers non traditionnels.**

Conditions d'évaluation

- À partir de témoignages de femmes travaillant dans les métiers non traditionnels.
- À l'aide de recherches personnelles.

Critères généraux de performance

- Présence de tous les éléments demandés.
- Réflexion et engagement personnels.

OBJECTIF TERMINAL DE COMPORTEMENT	
Précisions sur le comportement attendu	**Critères particuliers de performance**
Proposer deux modèles féminins de son choix.	• Caractéristiques de ces personnes: . traits de caractère; . perception de sa féminité et de sa sexualité; . critères de beauté; . apparence physique; . croyances et valeurs.
Justifier son choix.	• Description de ses conditions de vie familiale, de travail, de vie sociale et de ses loisirs.
Expliquer comment ces personnes peuvent influer sur ses objectifs d'intégration aux secteurs non traditionnels.	• Mise en évidence des leçons retenues de ces personnes. • Description des zones d'influence. • Moyens d'intégrer cette influence à sa démarche personnelle.

Objectifs intermédiaires		Éléments de contenu
3.1	Choisir quelques femmes qui font figure d'héroïnes et justifier son choix.	• Politique. • Économique. • Littérature. • Chanson et cinéma. • Poste de responsabilité. • Contexte local, régional, national et international.
3.2	Faire connaissance avec des travailleuses, des élèves ou des étudiantes des secteurs non traditionnels.	• Conférences. • Rencontres. • Entrevues. • Tables rondes.
3.3	Énoncer les conditions de travail réservées aux femmes qui sont en processus d'intégration dans les secteurs non traditionnels.	• Rencontres. • Études. • Recherche sur les hauts et les bas des travailleuses non traditionnelles. • Manque de modèles. • Manque d'encouragement. • Manque d'expériences valorisantes. • Discrimination. • Peurs et craintes.
3.4	Prendre connaissance du cheminement personnel de quelques personnalités de son choix.	• Valeurs. • Croyances. • Conditions de vie. • Stratégie personnelle. • Évolution personnelle.
3.5	Explorer la perception de la féminité chez quelques travailleuses non traditionnelles.	• Rôles sexuels. • Sexualité. • Image physique. • Autres éléments.

Objectifs intermédiaires	Éléments de contenu
3.6 Effectuer une synthèse personnelle selon les modèles choisis.	• Qualités acquises. • Attitudes à consolider. • Influence souhaitable. • Ligne de vie.
3.7 Reconnaître les rôles de l'influence et de la modélisation des ressources.	• Mobile d'action.. • Conditionnement. • Copie des ressources des autres. • Modèles d'influence omniprésents. • Influence consciente ou inconsciente.

Programme	**INITIATION AUX MÉTIERS NON TRADITIONNELS**
Volet II	**L'exploration en secteur non traditionnel**
Objectif général	**Reconnaître ses acquis, ses capacités d'apprentissage et ses propres ambitions en ce qui a trait aux exigences des emplois non traditionnels.**

Module 4 **Stage**

Nombre d'unités: 2 Nombre d'heures: 30

FONCTION DU MODULE

Les participantes ont maintenant exploré, au moyen d'ateliers, le travail non traditionnel. Fidèle aux orientations de départ qui proposent un contact réel avec le milieu de travail, le module 4 suggère un stage en milieu non traditionnel.

Le stage comporte des objectifs de confrontation avec le marché de l'emploi non traditionnel. De plus, les participantes peuvent soit confirmer la pertinence d'un choix de carrière, soit réaliser une nouvelle exploration en expérimentant un secteur professionnel qui n'aurait pas été choisi par l'ensemble du groupe.

STRUCTURE DU MODULE

Les participantes ont d'abord à élaborer leurs objectifs personnels quant au stage à effectuer.

Elles planifieront et réaliseront ensuite leur stage selon leur choix. L'évaluation du stage implique la participante, le compagnon ou la compagne de stage et l'enseignante.

APPROCHE ANDRAGOGIQUE

Les participantes sont soutenues et aidées dans le choix de leurs objectifs et de leur lieu de stage. Elles effectuent leurs propres démarches de recherche de stage, ce qui peut requérir certains apprentissages préalables (voir le module de recherche d'emploi).

Le stage se réalise obligatoirement dans un secteur non traditionnel; il convient de s'assurer que la stagiaire recevra soutien et accueil dans son milieu de stage. Chaque participante verra à se faire désigner un compagnon ou une compagne de stage qui l'informera sur les tâches à effectuer, les règles de sécurité et les normes en vigueur dans l'entreprise.

La formatrice voit à assurer le suivi pendant le stage par une rencontre d'évaluation. Elle clarifie également les aspects réglementaires du stage: assurance, responsabilité. Enfin, elle assiste la stagiaire dans l'évaluation de son stage.

VOLET II

MODULE 4 STAGE

Code: XPB 144 **Durée: 30 heures**

OBJECTIF TERMINAL DE COMPORTEMENT

Comportement attendu

Pour démontrer la compétence acquise, l'adulte doit **réaliser un stage en milieu non traditionnel, selon ses objectifs personnels**.

Conditions d'évaluation

- À partir de la réalisation d'un stage d'un minimum de 30 heures.
- À partir du devis pédagogique du stage et des objectifs personnels de la stagiaire.
- Au cours d'une rencontre d'évaluation réunissant le compagnon ou la compagne de stage, la formatrice et la stagiaire.

Critères généraux de performance

- Atteinte de chacun des objectifs personnels de la participante quant au stage.
- Réalisation d'un stage de 30 heures au minimum.

OBJECTIF TERMINAL COMPORTEMENT	
Précisions sur le comportement attendu	**Critères particuliers de performance**
Décrire ses objectifs de stage.	• Clarté des objectifs. • Liens avec sa situation. • Stage présentant certains éléments de défi.
Réaliser et évaluer son stage en tenant compte de ses objectifs personnels.	• Présence d'éléments d'évaluation qualitatifs sur la satisfaction au travail. • Présence d'éléments d'évaluation qualitatifs sur les habiletés démontrées pendant le stage. • Présence d'éléments de réflexion sur son choix de carrière. • Évaluation de chacun des objectifs du stage.

Objectifs intermédiaires		Éléments de contenu
4.1	Dresser une liste de ses objectifs personnels au regard de l'objectif général du stage.	• Précision de ses besoins. • Rédaction des objectifs.
4.2	Choisir un domaine et un lieu de stage reliés aux objectifs prédéterminés.	• Inventaire des possibilités. • Sélection.
4.3	Effectuer une recherche de stage à partir du domaine privilégié.	• Présentation. • Protocole. • Contact téléphonique. • Démarche dans le milieu.
4.4	Réaliser son stage selon ses objectifs.	• Réalisation de tâches. • Préoccupation relative à ses objectifs personnels.
4.5	Évaluer son stage en fonction de ses objectifs de départ.	• Atteinte de ses objectifs. • Principaux apprentissages. • Lien avec son orientation professionnelle. • Suivi.

VOLET III

LE PLAN D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE

Programme	**INITIATION AUX MÉTIERS NON TRADITIONNELS**
Volet III	**Le plan d'intégration professionnelle**
Objectif général	**Élaborer un plan d'intégration professionnelle et en amorcer la réalisation.**

Module 1 **Choix professionnel**

Nombre d'unités: 1 Nombre d'heures: 15

FONCTION DU MODULE

Le module 1 se caractérise par ses exercices de questionnement et de synthèse. Les participantes doivent ici effectuer leurs choix en utilisant l'information cumulée depuis le début de leur formation.

Chaque participante connaît maintenant mieux ses ressources, ses goûts et ses valeurs de travail; elle a développé de nouvelles attitudes en ce qui concerne le marché de l'emploi. C'est l'occasion de faire des choix en se référant à l'ensemble des renseignements recueillis et à une meilleure connaissance d'elle-même.

Ce module déterminant sert de conclusion personnelle aux démarches de formation qui précèdent en concrétisant un choix professionnel ou l'autre. De plus, il constitue un point d'appui par rapport aux autres modules du volet en étant décisif pour les choix futurs.

La participante doit être à même d'utiliser et de consolider les nouveaux apprentissages effectués de façon à renforcer sa confiance et sa détermination: elle doit apprendre à réussir.

STRUCTURE DU MODULE

Le module se divise en deux phases favorisant la prise de décision au regard d'un choix professionnel. La première phase vient mettre un terme à l'ensemble du questionnement et des démarches de clarification qui précèdent un choix définitif et la seconde phase assure et valide ce choix.

APPROCHE ANDRAGOGIQUE

Idéalement, l'enseignante doit reconnaître et valoriser les différences individuelles. Il importe de s'adapter à la diversité des expériences et des valeurs de chacune. L'enseignante peut également utiliser la pédagogie du succès: reconnaître et célébrer les succès antérieurs, renforcer la fierté et la confiance en soi, le goût du risque.

L'enseignante doit s'assurer que les participantes possèdent des méthodes de prise de décision puisque ce module se caractérise par un ensemble de choix à effectuer et de décisions à prendre ou à confirmer. Le volet peut aussi nécessiter des collectes d'information additionnelles et des démarches de clarification.

À cette étape, les participantes peuvent avoir besoin de soutien et d'aide individuelle. S'il y a lieu, l'enseignante leur présentera les ressources d'orientation disponibles. Toutefois, il s'agit ici de ressources ponctuelles répondant à des besoins particuliers. L'enseignante doit également être en mesure d'offrir de la rétroaction et une relation d'aide.

Même si l'ensemble des activités du module se déroule sur une base individuelle, certaines séances en groupe ou en sous-groupe sont également pertinentes, selon le choix de l'enseignante. Les bilans, les résumés, les synthèses, le journal de bord, enfin tout le matériel personnel cumulé depuis le début de la formation peut être utilisé en ce sens. Chacune des participantes doit ici travailler avec son matériel en intériorisant et en personnalisant ses gestes et ses démarches.

Chaque participante prend maintenant de plus en plus ses distances par rapport à la dynamique du groupe pour se centrer sur elle-même. Elle doit, entre autres, travailler à utiliser ses ressources personnelles avec affirmation et autonomie.

VOLET III

MODULE 1 CHOIX PROFESSIONNEL

Code: XPC 151 **Durée:** 15 heures

OBJECTIF TERMINAL DE COMPORTEMENT

Comportement attendu

Pour démontrer la compétence acquise, l'adulte doit **effectuer un choix professionnel réaliste.**

Conditions d'évaluation

- À partir du bilan personnel.
- D'après la confirmation du choix professionnel effectué.

Critères généraux de performance

- Cohérence et réalisme du bilan au regard du choix effectué.
- Description adéquate de la démarche conduisant au choix effectué.

OBJECTIF TERMINAL DE COMPORTEMENT	
Précisions sur le comportement attendu	**Critères particuliers de performance**
Présenter son choix de carrière.	• Description des étapes qui ont présidé à son choix et des raisons qui le motivent. • Justification du réalisme de son choix. • Établissement des liens de pertinence entre son choix professionnel et son bilan personnel. • Présence des éléments de synthèse personnelle qui ont présidé à son choix (valeurs, goûts, aptitudes et motivation).

Objectifs intermédiaires	Éléments de contenu
1.1 Établir son profil de formation.	• Diplômes obtenus. • Test de classement. • Équivalence. • Préalables.
1.2 Établir son bilan professionnel selon son expérience actuelle.	• Formation. • Expérience de travail rémunérée et non rémunérée. • Expérience de vie. • Compétence transférable.
1.3 Comparer ses expériences de vie, de formation et de travail avec les exigences des milieux non traditionnels.	• Participation communautaire. • Tâches familiales. • Coordination d'activités, etc. • Définition des connaissances et des compétences acquises.
1.4 Redéfinir ses priorités de travail en fonction des découvertes des dernières semaines.	• Valeurs et ambitions. • Nouveaux rêves. • Motivation.
1.5 Compiler les éléments de synthèse retenus au regard de ses capacités de travailleuse.	• Nouvelles questions sur ses goûts, ses intérêts, ses habiletés. • Découverte de ses capacités d'apprentissage.
1.6 Reconnaître les contraintes qui peuvent influer sur ses choix.	• Réflexion sur le chômage, le marché de l'emploi, la mobilité et la compétition.

Objectifs intermédiaires		Éléments de contenu
		• Formation spécialisée. • Urgence de gagner sa vie.
1.7	Décrire les données socio-économiques d'une région de son choix, en matière d'emploi.	• Taux de chômage. • Types d'industries. • Présence des femmes. • Secteurs d'activité.
1.8	Estimer ses possibilités et son goût de poursuivre des études.	• Utilisation de son bilan de formation. • Établissement des prévisions financières. • Information sur les programmes d'aide financière. • Connaissance des établissements d'enseignement et des cours offerts en région.
1.9	Effectuer une présélection d'emplois potentiels.	• Choix gagnants. • Analyse de choix professionnels. • Liste des occupations dans les secteurs d'intérêt retenus.
1.10	Percevoir ses forces et ses faiblesses au regard de la présélection retenue.	• Utilisation de son bilan. • Grille des emplois retenus. • Grille de comparaison.
1.11	Évaluer sa capacité d'adaptation.	• Caractéristiques des milieux selon les hypothèses de travail retenues. • Exigences requises. • Difficultés entrevues.

Objectifs intermédiaires	Éléments de contenu
1.12 Dégager des diverses hypothèses <u>un choix professionnel</u> assorti d'une ou de deux autres possibilités.	• Mise en évidence d'un choix prioritaire

Programme	**INITIATION AUX MÉTIERS NON TRADITIONNELS**
Volet III	**Le plan d'intégration professionnelle**
Objectif général	**Élaborer un plan d'intégration professionnelle et en amorcer la réalisation.**

Module 2 **Plan d'action**

Nombre d'unités: 1 **Nombre d'heures: 15**

FONCTION DU MODULE

Dans le module 2, les participantes ont à planifier, à organiser et à évaluer les actions requises pour l'actualisation de leur choix professionnel.

Les étapes qui suivent la formation méritent d'être envisagées soigneusement afin d'éviter les désillusions et la démobilisation dues aux difficultés et aux exigences imprévues.

Les choix effectués risquent fort de se situer à contre-courant et de présenter une certaine marginalité tant sur les plans familial et social que sur le plan professionnel. Les difficultés, les barrières, les obstacles tout comme les ressources et les éléments de soutien ont intérêt à être repérés, estimés et analysés dans leurs moindres détails afin de devenir prévisibles et de s'assurer que les forces et les ressources utiles seront disponibles en temps et lieu.

Le module présente les apprentissages nécessaires à la mobilisation des ressources internes des participantes et à leur capacité d'utilisation des ressources externes.

Il s'agit en quelque sorte de faire bonne provision d'énergie et de ressources en vue de l'avenir.

STRUCTURE DU MODULE

Le module se divise en trois phases. La première phase veut faire connaître les composantes et les étapes d'un plan d'action. La deuxième vise à susciter le réalisme certes, mais aussi l'élan nécessaire à l'élaboration du plan d'action. Enfin la troisième phase enseigne à élaborer un plan d'action à la mesure des ambitions de chacune.

APPROCHE ANDRAGOGIQUE

L'enseignante doit s'assurer de la présence des éléments de réalisme, de faisabilité et de rigueur tout au long de la démarche. Quant aux participantes, elles doivent prendre conscience des exigences personnelles et de la discipline que requiert une telle démarche. Ce volet peut aussi nécessiter des collectes d'information additionnelles et des démarches de clarification. L'enseignante peut également offrir une relation d'aide; en outre, elle peut favoriser le soutien et la rétroaction du groupe.

La démarche se fait ici principalement sur une base individuelle. Certaines consultations en groupe ou en sous-groupe peuvent être mises en place, s'il y a lieu. L'approche continue d'être centrée sur la personne, la vie de groupe prenant de moins en moins de place. Les participantes doivent miser de plus en plus sur leurs ressources personnelles dans le respect des différences. Elles se préparent maintenant à mener leur propre barque.

Des stratégies axées sur la visualisation créatrice, l'imagerie mentale, l'encrage des ressources ou l'utilisation de l'imaginaire peuvent être employées afin d'aider les participantes à mobiliser leurs ressources internes. On comptera aussi sur le repérage et la capacité d'utilisation des ressources du milieu.

VOLET III

MODULE 2 PLAN D'ACTION

Code: XPC 152

Durée: 15 heures

OBJECTIF TERMINAL DE COMPORTEMENT

Comportement attendu

Pour démontrer la compétence acquise, l'adulte doit **formuler son plan d'action**.

Conditions d'évaluation

- À partir du choix professionnel effectué.
- À l'aide du bilan personnel.
- Avec l'aide de la personne-ressource, s'il y a lieu.

Critères généraux de performance

- Présence d'éléments à court, à moyen et à long terme.
- Présence pour chacune des étapes du plan des moyens de réalisation.
- Réalisme des démarches projetées.

OBJECTIF TERMINAL DE COMPORTEMENT	
Précisions sur le comportement attendu	**Critères particuliers de performance**
Présenter les étapes de son plan d'action.	• Établissement d'un échéancier et d'un ordre chronologique à respecter. • Réalisme et engagement. • Présentation du modèle utilisé.
Présenter les moyens de réalisation pour chaque étape.	• Présence de moyens réalistes. • Présence d'éléments de critique et d'évaluation pour chaque étape.
Présenter les exigences reliées aux choix effectués.	• Mise en évidence des ressources reliées aux exigences. • Présence de projection à moyen et à long terme.

Objectifs intermédiaires	Éléments de contenu
2.1 Définir les composantes d'un plan d'action.	• Définition d'un plan d'action. • Rôle et exigences d'un plan d'action. • Rigueur et utilité. • Élaboration d'un modèle de plan d'action.
2.2 Décrire une vision projective de sa situation.	• Visualisation de son idéal. • Projection dans le temps.
2.3 Redéfinir sa propre image de soi.	• Nouvelle vision de ses ressources. • Confiance en soi. • Affirmation de soi et autonomie. • Établissement d'un nouveau portrait de soi.
2.4 Estimer les débouchés locaux et régionaux du marché de l'emploi en tenant compte de sa mobilité et de ses aspirations.	• Possibilités du marché du travail. • Nouveaux emplois. • Emplois à la hausse. • Inventaire des établissements industriels et des employeurs potentiels sur les plans local et régional. • Transport.
2.5 Effectuer les choix et prendre les décisions en fonction des démarches à entreprendre.	• Élaboration d'hypothèses. • Démarches pertinentes. • Risques et choix.

Objectifs intermédiaires	Éléments de contenu
2.6 Décrire les exigences reliées aux choix effectués.	• Besoins, peurs et craintes. • Motivation personnelle. • Incidence sur la vie familiale. • Implication financière.
2.7 Évaluer le réalisme de son plan d'action.	• Réalités internes (confiance, sécurité). • Réalités externes (environnement, soutien).
2.8 Prévoir les difficultés potentielles et les moyens d'y faire face.	• Inventaire des difficultés potentielles: temps, formation, mobilité, etc. • Recherche de solutions. • Critiques de l'entourage et réalisme. • Rêves et éléments de mobilisation personnelle.

Programme	**INITIATION AUX MÉTIERS NON TRADITIONNELS**
Volet III	**Le plan d'intégration professionnelle**
Objectif général	**Élaborer un plan d'intégration professionnelle et en amorcer la réalisation.**

Module 3 **Recherche d'emploi**

Nombre d'unités: 2 Nombre d'heures: 30

FONCTION DU MODULE

La recherche d'un emploi se présente comme un double défi. Défi de s'intégrer au marché du travail, d'une part, et défi de s'intégrer au travail non traditionnel, d'autre part. Le module 3 propose donc aux participantes de développer un ensemble d'habiletés leur permettant de devenir efficaces dans leur recherche d'emploi et, en plus, compétitives dans les secteurs non traditionnels en ce qui a trait à la recherche d'emploi.

Outre la connaissance de divers instruments et techniques de recherche active d'emploi, les participantes sont invitées à se former un nouveau répertoire de comportements, à expérimenter de nouvelles attitudes requises pour l'intégration dans des secteurs d'emplois non traditionnels.

Les participantes doivent apprendre à faire face aux aspects réels de la recherche d'emploi en entreprenant une démarche supervisée.

STRUCTURE DU MODULE

Le module se divise en deux étapes. La première vise à initier les participantes aux outils concrets de la recherche d'emploi: le curriculum vitae, les lettres de présentation, les entrevues et la planification d'une démarche de recherche d'emploi. La deuxième étape veut favoriser l'exercice d'une recherche réelle d'emploi supervisée ainsi que son expérimentation dans les secteurs non traditionnels.

Les objectifs du module s'inspirent du Programme de développement personnel et social, édition provisoire, nov. 1989, Direction générale de l'éducation des adultes.

APPROCHE ANDRAGOGIQUE

L'enseignante se préoccupe des apprentissages cognitifs reliés à la recherche d'emploi tout en prêtant attention également aux attitudes et à toute la dimension affective qui entourent la recherche d'un emploi non traditionnel. Cette étape de formation viendra consolider chez chaque participante sa capacité de faire preuve de comportements d'affirmation de soi et de confiance personnelle.

En outre, l'enseignante peut aider les participantes à assumer l'insécurité que vivent souvent les pionnières dans les emplois non traditionnels.

Les démarches concrètes dans le milieu sont privilégiées. Les participantes se dirigent donc vers leur centre d'intérêt. Elles utilisent les sources d'information extérieures et réalisent une véritable recherche d'emploi, et ce, afin de les amener à aborder dès maintenant les problèmes éthiques et socio-économiques du marché de l'emploi, compte tenu du fait qu'elles se trouvent encore dans une situation où elles peuvent recevoir soutien et encouragement.

On utilise donc autant que possible les situations réelles d'apprentissage offertes par le milieu. Toutefois, les diverses simulations et l'enregistrement sur bande vidéo peuvent aussi se révéler une aide précieuse pour la participante qui désire s'observer, s'auto-évaluer et ainsi améliorer ses performances.

Dans le cas des participantes qui désirent effectuer un retour aux études, le module doit être abordé comme prévu afin d'acquérir les habiletés nécessaires en recherche d'emploi et d'exercer certains comportements affirmatifs. Cependant, on pourra peut-être utiliser davantage de simulations et de situations fictives comme moyen d'apprentissage.

VOLET III

MODULE 3 RECHERCHE D'EMPLOI

Code: XPC 153

Durée: 30 heures

OBJECTIF TERMINAL DE COMPORTEMENT

Comportement attendu

Pour démontrer la compétence acquise, l'adulte doit **entreprendre une recherche d'emploi supervisée**.

Conditions d'évaluation

- En se référant au choix professionnel effectué.
- Sur une base individuelle.

Critères généraux de performance

- Qualité de présentation des documents.
- Description adéquate des techniques de recherche d'emploi et d'entrevue.
- Prise en considération des réalités des secteurs non traditionnels.

OBJECTIF TERMINAL DE COMPORTEMENT	
Précisions sur le comportement attendu	**Critères particuliers de performance**
Présenter son curriculum vitae.	• Présence complète des informations relatives: . à l'expérience de travail; . à la formation et à la compétence; . aux renseignements personnels; . aux activités.
Rédiger une lettre de présentation personnelle.	• Absence de fautes orthographiques, grammaticales ou syntaxiques. • Clarté de l'écrit. • Propos pertinents à l'emploi postulé: . réponse à une offre d'emploi; . demande d'emploi; . présentation de son curriculum vitae.
Participer à une entrevue d'embauche.	• Évaluation de l'entrevue. • Attitudes adoptées. • Forces et faiblesses. • Description des comportements et des attitudes requises.
Préparer une argumentation pour un employeur éventuel en faveur des femmes dans son entreprise.	• Présence de logique. • Arguments solides et convaincants. • Absence de confrontation.

Objectifs intermédiaires	Éléments de contenu
3.1 Expliquer les exigences particulières à une recherche d'emploi dans un secteur non traditionnel.	• Préjugés. • Employeurs. • Spécialisation. • Attitudes et comportements.
3.2 Définir les attitudes à utiliser dans la recherche d'un emploi non traditionnel.	• Définition de la recherche d'emploi: . insertion; . réinsertion. • Portrait personnel: . comme employée; . comme chercheuse d'emploi. • Comment aborder la recherche d'emploi: . attitude; . questionnaire sur les attitudes; . comportements et qualités au travail.
3.3 Décrire les techniques de recherche d'emploi.	• Étapes d'une recherche d'emploi. • Ressources: . centre d'emploi; . journaux et revues; . relations personnelles; . annuaire des employeurs; . appels téléphoniques; . formulaire de demande d'emploi.

Objectifs intermédiaires	Éléments de contenu
	• Liste des emplois et des employeurs. • Renseignements à recueillir sur les emplois et les entreprises.
3.4 Décrire les différents types de curriculum vitae et rédiger son curriculum vitae.	• Histoire du curriculum vitae. • Nature et rôle du curriculum vitae. • Modèles de curriculum vitae. • Rédaction du curriculum vitae. • Ordonnance des éléments du curriculum vitae. • Présentation du curriculum vitae.
3.5 Énumérer les documents d'accompagnement d'un curriculum vitae.	• Lettre de présentation. • Relevés de notes. • Diplômes. • Références, etc.
3.6 Décrire les différents types de lettres de présentation et en rédiger une.	• Introduction. • Contenu de la lettre: . types de lettres; . exemples.

Objectifs intermédiaires	Éléments de contenu
3.7 Distinguer les caractéristiques d'une entrevue.	• Contenu d'une entrevue: . présentation; . questions; . réponses appropriées, etc. • Types d'entrevue: . information; . sélection; . engagement. • Conseils pratiques: . renseignements à recueillir; . attentes de l'employeur; . questions discriminatoires; . franchise, etc.
3.8 Se sensibiliser à l'importance de certaines attitudes et de certains comportements en entrevue.	• Énumération des attitudes. • Énumération des comportements. • Attitudes et comportements avant l'entrevue. • Attitudes et comportements durant l'entrevue. • Conseils sur l'apparence physique.
3.9 Expérimenter une entrevue de sélection réelle ou fictive.	• Préparation à l'entrevue. • Expérimentation de l'entrevue sur bande vidéo, s'il y a lieu.

Objectifs intermédiaires	Éléments de contenu
3.10 Évaluer une entrevue de sélection.	• Raisons de l'évaluation. • Critères d'évaluation. • Notation de l'entrevue. • Corrections à apporter.
3.11 Élaborer un plan de recherche d'emploi.	• Étapes de planification: . quel type d'emploi est recherché? . qui doit-on rencontrer? . quand doit-on les rencontrer? . où doit-on les rencontrer, etc. • Recherche à court terme et à long terme.
3.12 Entreprendre une recherche d'emploi supervisée dans un secteur non traditionnel.	• Expérimentation. • Facteurs influant sur la recherche: . motivation; . confiance en soi; . réussite ou échec. • Évaluation périodique. • Rajustement du plan.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

AUGER, Geneviève, LAMOTHE, Raymonde, De la poêle à frire à la ligne de feu (La vie quotidienne des Québécoises pendant la guerre 39-45). Boréal Express, 1981.

BADINTER, Élisabeth, L'un est l'autre, Odile Jacob, 1986.

BAUDLER, Richard and GRUDE, J., Frogs into Princes, Real People Press, 1979.

BERTHELOT, Michèle, COQUATRIX, Nicole, Au-delà des mythes, les hauts et les bas des travailleuses non traditionnelles, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, 1989.

Conférence internationale sur la situation des femmes, Le temps d'y voir, Guérin, 1988.

CORBEIL, Christine, PAQUET, Deehy Ann, LAZURE, Carole, LEGAULT, Gisèle, L'intervention féministe, Édition coopérative Albert Saint-Martin, 1983.

CAYROL, Alain, DE ST-PAUL Josiane, Derrière la magie, la programmation neuro-linguistique, Interéditions, 1984.

DAVID, Hélène, Femmes et emplois le défi de l'égalité, Les presses de l'université du Québec, 1987.

LAFORTUNE, Louise, Femmes et mathématique, Les éditions du Remue-ménage, 1986.

LEMIEUX, Marc, Guide de rédaction du matériel didactique d'apprentissage de formation générale, Direction générale de l'éducation aux adultes, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, 1989.

MORISSETTE, Dominique, GINGRAS, Maurice, Enseigner des attitudes? Les Presses de l'université Laval, 1989.

TARRAB, G., SIMARD, C. Une gestion au féminin? nouvelles réalités, exemples de femmes gestionnaires, G. Vermette, 1986.

VALVERDE, Marianna, Sexe, pouvoir et plaisir, Remue-ménage, 1989.

YERGEAU, Nicole, Stratégies pour réussir l'intégration au non traditionnel Sprint, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, 1989.